

Le 5 novembre 2018

Par SDÉ, courriel et poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal – Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-3952-2015 / Notre référence : R051682 JOT

Chère consœur,

Dans sa décision D-2018-149, la Régie s'exprime comme suit :

« [333] La Régie demande au Coordonnateur de déposer à une date fixe, de façon statutaire, au moins une fois par année civile, un rapport traitant des modifications à apporter au Registre. Ce rapport devra être accompagné, si nécessaire, d'une demande d'approbation de modification au Registre. La Régie demande au Coordonnateur de lui proposer une date de dépôt au plus tard le 5 novembre 2018. »

En suivi de cette décision, le Coordonnateur propose le 1^{er} décembre de chaque année comme date statutaire. La première révision statutaire aurait donc lieu le 1^{er} décembre 2019 et par la suite, à chaque année subséquente.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

Joelle Cardinal, avocate

JC/ab

c. c. : M^e Pierre D. Grenier (par courriel seulement)
pierre.grenier@dentons.com